

DEC160763DR07

Décision portant nomination de M. Yorrick Payzac aux fonctions d'adjoint au responsable du Service du Système d'Information de la délégation Rhône Auvergne

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC140811DAJ du 28 février 2014 donnant délégation de signature à M. Frédéric Faure, délégué régional pour la circonscription Rhône Auvergne notamment en matière d'organisation et de fonctionnement des services ;

Vu la proposition du responsable du Service du Système d'Information de la délégation Rhône Auvergne ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Yorrick Payzac, Ingénieur d'études, est nommé, à compter du 1^{er} janvier 2016, adjoint au responsable du Service du Système d'Information de la délégation Rhône Auvergne en remplacement de Mme Isabelle Guay, appelée à d'autres fonctions.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villeurbanne, le 24 mars 2016

Pour le président et par délégation,
Le délégué régional
Frédéric Faure

DEC163147dr08

Décision portant nomination de M. Améziane CHERFOUH, aux fonctions de chargé de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'unité UMR7355, intitulée « Immunologie, Neurogénétique Expérimentales et Moléculaires» - INEM.

LE PRESIDENT,

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

Vu la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC111261DAJ du 12 septembre 2011 portant organisation de la sécurité des systèmes d'information du CNRS ;

Vu la décision DEC151309DGDS du 18 décembre 2015 portant prolongation de l'unité UMR7355, intitulée « Immunologie, Neurogénétique Expérimentales et Moléculaires» - INEM, dont la directrice est Mme Valérie QUESNIAUX ;

Vu l'avis du responsable de la sécurité des systèmes d'information de la délégation régionale Centre Limousin Poitou-Charentes ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Améziane CHERFOUH, Assistant-Ingénieur, est nommé chargé de sécurité des systèmes d'information de l'unité UMR7355 à compter du 1^{er} janvier 2016.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Orléans, le 24 février 2016

Pour le président et par délégation,
La directrice d'unité

Valérie QUESNIAUX

DEC163148dr08

Décision portant nomination de Mme Florence SAVIGNY aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité UMR7355, intitulée « Immunologie, Neurogénétique Expérimentales et Moléculaires» - INEM

LA DIRECTRICE,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC151309DGDS du 18 décembre 2015 portant prolongation de l'unité UMR7355, intitulée « Immunologie, Neurogénétique Expérimentales et Moléculaires» - INEM, dont la directrice est Mme Valérie QUESNIAUX ;

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 05 janvier 2012 ;

Considérant que Mme Florence SAVIGNY a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par le CNRS DR08 Délégation Centre Poitou-Charentes les 6-7, 16-17, 27-28/06/2011 et 08/07/2011 à Orléans

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme Florence SAVIGNY, Technicienne de classe normale, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité UMR7355, intitulée « Immunologie, Neurogénétique Expérimentales et Moléculaires» - INEM à compter du 1^{er} janvier 2016.

Mme Florence SAVIGNY exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPF1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Florence SAVIGNY est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Orléans, le 18 janvier 2016

La directrice de l'unité
Valérie QUESNIAUX

Visa du délégué régional du CNRS
Eric BUFFENOIR

DEC163149dr08

Décision portant nomination de M. Marc LE BERT aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité UMR7355, intitulée « Immunologie, Neurogénétique Expérimentales et Moléculaires» - INEM

LA DIRECTRICE,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC151309DGDS du 18 décembre 2015 portant prolongation de l'unité UMR7355, intitulée « Immunologie, Neurogénétique Expérimentales et Moléculaires» - INEM, dont la directrice est Mme Valérie QUESNIAUX ;

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 05 janvier 2012 ;

Considérant que M. Marc LE BERT a suivi la formation initiale d'assistant de prévention (ACMO) organisée par le CNRS DR08 Délégation Centre Poitou-Charentes du 23 septembre au 24 octobre 2008, d'une durée de 42 heures

DECIDE :

Article 1^{er} : M. Marc LE BERT, Ingénieur de recherche, est nommée aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité UMR7355, intitulée « Immunologie, Neurogénétique Expérimentales et Moléculaires» - INEM à compter du 1^{er} janvier 2016.

M. Marc LE BERT exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Marc LE BERT est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Orléans, le 18 janvier 2016

La directrice de l'unité
Valérie QUESNIAUX

Visa du délégué régional du CNRS
Eric BUFFENOIR

DEC160445dr08

Décision portant nomination de Mme Marielle HATTON aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité UMS3116 intitulée « Observatoire des Sciences de l'Univers en région Centre » - OSUC

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC151310DGDS modifiée du 18 décembre 2015 portant prolongation de l'unité UMS3116, intitulée « Observatoire des Sciences de l'Univers en région Centre» - OSUC, dont le directeur est M. Yves COQUET ;

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 13 septembre 2012 ;

Considérant que Mme Marielle HATTON a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation CNRS Centre Limousin Poitou-Charentes du 23 septembre 2008 au 24 octobre 2008, d'une durée de 42 heures ;;

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme Marielle HATTON, Technicienne, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMS3116, intitulée « Observatoire des Sciences de l'Univers en région Centre» à compter du 1^{er} janvier 2016.

Mme Marielle HATTON exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au

paragraphe 1.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Marielle HATTON, est placée sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Orléans, le 23 février 2016

Le directeur de l'unité
Yves COQUET

Visa de l'Administrateur Provisoire de l'Université d'Orléans
M. Thierry MONTALIEU

Visa du délégué régional du CNRS
Eric BUFFENOIR

DEC160497dr08

Décision portant nomination de M. Henrique DA MOTA ROCHA aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité UMR5060 intitulée « Institut de recherche sur les Archéomatériaux » - IRAMAT

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC151290DGDS du 18 décembre 2015 portant renouvellement de l'UMR5060 intitulée « Institut de recherche sur les archéomatériaux » (IRAMAT), dont le directeur est M. Pierre GUIBERT ;

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 04 juillet 2012 à Paris ;

Considérant que M. Henrique DA MOTA ROCHA a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la Délégation CNRS Centre Poitou-Charentes et l'Université François Rabelais les 7-8, 14-15 et 28-29 juin 2012 à Tours, d'une durée de 42 heures;

DECIDE :

Article 1^{er} : M. Henrique DA MOTA ROCHA, Technicien, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR5060 intitulée « Institut de recherche sur les

archéomatériaux » - pour le site orléanais (Centre Ernest Babelon) à compter du 1^{er} janvier 2016.

M. Henrique DA MOTA ROCHA exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Henrique DA MOTA ROCHA, est placé sous l'autorité de M. Bernard GRATUZE, directeur-adjoint de l'UMR5060.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Orléans, le 23 février 2016

Le directeur de l'unité
Pierre GUIBERT

Visa de l'Administrateur provisoire de l'Université d'Orléans
Thierry MONTALIEU

Visa du délégué régional du CNRS
Eric BUFFENOIR